



Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont



LE MYSTERE DE VILLEMOMBLE

Une riche villemomboise a disparu !

« A vous de juger ! ... »

VILLEMOMBLE



Les Amis du Château Seignorial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont

L'histoire se passe à la fin du XIX^{ème} siècle, précisément au cours des années 1883 - 1886.

Le lieu est situé dans le centre de la commune de Ville-momble (1) aux abords de l'ancienne place du village appe-lée place de la Croix où s'élevait là, depuis des siècles une



Place de la Croix

Croix de chemin à l'angle de l'avenue du Raincy et de la Grande Rue (2). C'est à cet emplace-ment qu'un horrible drame va bouleverser les quelques milliers d'habitants du village (3) intitulé par tous les jour-naux de France et de Navarre « *Le Mystère de Ville-*

momble ». Il s'agit de la fortunée demoiselle Elodie Ménétret, qui aurait été assassinée d'une façon mystérieuse par sa gouvernante, une certaine Euphrasie Mercier.

Durant des années jusqu'au dénouement final la presse va consacrer de nombreux articles à cette lugubre affaire !

Nous allons commencer par vous parler de la victime et de l'accusée. Ainsi vous allez pouvoir entrer par la suite dans les détails des perquisitions et du procès, ce qui suffira aux lecteurs de notre gazette pour juger en leur âme et conscience avec les jurés celles ou ceux accusés du meurtre d'Elodie Ménétret !

Le père d'Elodie Ménétret était un bourgeois parisien. A la mort de ce dernier, sa fille âgée de 40 ans environ qui dit-on, après avoir passé par la galanterie, possède une jolie fortune, vient s'installer à la fin de la guerre de 1870



Elodie Ménétret

dans la ville du Raincy au 1 avenue du Rocher. Elodie était selon des habitants de la bourgade, une très jolie blonde séduisante, au visage sympathique qui aurait reçu une éducation très soignée. On connaissait à cette riche et fastueuse héritière beaucoup d'amis ! Le 11 avril 1880, sur les conseils d'un de ses voisins, ancien ami de son père, elle a acquis la villa de l'avenue du Raincy, 1 Place de la Croix à Ville-momble.

Euphrasie Mercier serait née en 1821 près de Fourmies dans le Nord. Elle appartient à une bonne famille. Son père ancien instituteur a fondé et dirigé une co-tonnerie et meurt d'apo-plexie suivi de peu par sa femme. De ces pa-rents dont le cerveau a été envahi selon les ru-meurs par la folie reli-gieuse naissent quatre enfants, Alexandre, Si-donie, Honorine et Euphrasie à qui ils ont lé-gué leur exaltation mys-tique ! Ils laissent à leur mort une fortune de 400 000 francs. C'est Euphrasie qui reprend la direction des affaires

pour le compte de son frère et de ses sœurs. Elle fait fail-lite et la manufacture est vendue en 1848 ruinant en même temps son frère et ses deux sœurs qui vont végé-ter dans différentes régions.

Honorine et Euphrasie ne semblent pas porter toutes les caractéristiques de la démence comme on le prétendra ! La fratrie va s'éparpiller, Honorine part pour Bruxelles où elle va cohabiter avec son amant quant a Euphrasie elle monte des commerces en province puis se rend à Paris ou elle est engagée un temps comme gouvernante dans une famille aisée. Munie d'un petit pécule elle va tenir une boutique 118, boulevard Haussmann. L'enseigne indique : « *Maison Mercier, chaussures de luxe et de fa-tigue sur mesure* ». Mademoiselle Ménétret fréquente les commerces de ce quartier. Elle connaît la marchande de chaussures et lui est reconnaissante d'avoir recueilli



Euphrasie Mercier

Source gallica.bnf.fr / BnF



Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont

son chien disparu il y a plusieurs mois. Elle se lie d'amitié avec cette femme étrange qui lui semble intelligente, habile et prolixe. Pourtant Euphrasie Mercier est âgée d'une soixantaine d'années ; elle est grande, sèche, aux traits anguleux. Elle porte perruque et fausses dents mais au fil des rencontres Elodie la trouve brillante et sagace. Au début de l'année 1883 elle lui demande si elle ne voudrait pas venir chez elle dans la maison qu'elle a acquise à Villemomble pour être sa confidente, sa gouvernante et même « *sa compagne rémunérée* ». Sa servante l'ayant quittée elle a besoin de quelqu'un de qualifié !

Intéressée Euphrasie liquide le contrat de location de son magasin et se rend chez Elodie qui l'accueille avec grande satisfaction en mars 1883. Mais comme nous allons le voir leur entente ne va pas durer longtemps ! La belle Elodie se plaint à des voisins de maux d'estomac. Le bon docteur Moussaud son voisin lui prescrit du Laudanum (4). Euphrasie fait preuve devant Elodie d'une mystique religieuse incroyable. Elodie est discrète et impressionnable mais il lui semble qu'Euphrasie tente de la dominer par la terreur. Elle lui parle d'apparitions ! A l'église qui se trouve à deux pas elle n'y va jamais prétextant la présence du démon ! Bientôt elle inquiète Elodie qui songe à la congédier. Euphrasie refuse de quitter le pavillon. Nous sommes en avril 1883. Elodie Ménéret se plaint à son vieil ami, monsieur Gratien, « *La marchande de chaussures me fait peur* » lui-dit-elle. Elodie voudrait qu'il vienne habiter chez elle. Comme il ne peut venir elle lui dit cependant qu'elle « *souhaiterait lui confier ses titres de rentes et ses bijoux* ».

Les habitants de la commune s'aperçoivent que beaucoup de monde demeure dans la villa de Mlle Ménéret et que l'on ne voit plus Elodie musarder dans la Grande Rue. En effet Euphrasie a demandé à toute sa famille de venir la rejoindre à Villemomble.

Elodie a une sœur, Louise Ménéret, ancienne danseuse à l'Opéra. Cette dernière à un retour de tournée en province se rend chez elle en mai 1883. On la mit à la porte en lui disant : « *Votre sœur est une sainte, allez-vous-en* ».

Quelque temps après, elle y retourna et, cette fois on la reçut très poliment. On voulut même la forcer à entrer pour dîner.

Mais l'attitude d'Euphrasie et de son frère l'épouvanta et elle s'enfuit non sans aller se plaindre au poste de Police. ! Un policier se présenta mais fut convaincu que la propriétaire du lieu avait quitté son logement quand Euphrasie lui exhiba une lettre d'Elodie qui « *laissait tout à Euphrasie et disait avoir rejoint un couvent pour laver ses péchés* ». Euphrasie reste aux commandes du domaine et les autorités la laisseront tranquille, mais pour les paroissiens un meurtrier se cache entre ces murs.

En 1885 « *La Mercier* » fait construire quatre autres villas dont deux en cours d'exécution, sans doute avec l'argent de la pauvre Elodie dit-t-on ! Durant un moment Euphrasie disparaît aux yeux des habitants. Dans les auberges du voisinage on s'interroge en levant le cruchon ! « *Où cette garce d'Euphrasie est-t-elle partie ?* ». Ne restent dans la grande maison que son frère et ses sœurs. Madame Mercier revient dans sa demeure et déclare aux curieux qu'elle a été faire un voyage au Grand-Duché du Luxembourg !

Pendant son absence Honorine semble être la maîtresse de maison. Les commerçants de la Grande Rue ne connaissent guère les Mercier. Ils considèrent le frère et Sidonie comme des faibles d'esprit par contre ils ne disent pas de mal d'Honorine qu'ils trouvent élégante. En se gaussant les joyeux lurons du débit de vin de Charles Delépine affirment qu'elle rencontre souvent le cultivateur Magloire Brouet qui aurait vu « *la Vierge aux raisins* » lui apparaître, radieuse une nuit et illuminer la Grande Rue ! « *Ils doivent errer tous les deux dans un monde imaginaire ! Sacrebleu !* ». Interrogée par l'agent de sûreté Koehn, elle lui raconta, un sourire éclairant son visage « *J'avais onze ans. C'était le jour de ma première communion. En m'éveillant je vois qu'une bougie est allumée sur un meuble. Comme je la regardais, je me sentis enlevée dans les airs. J'arrivais alors au milieu d'une atmosphère délicieuse, toute parfumée. J'étais dans le ciel, alors éclata une musique exquise. C'était des anges qui chantaient Dieu* »

À l'autre coin Est de l'avenue du Raincy et de la Grande Rue se trouve la grande propriété appartenant à Gabriel Levy qui est maire depuis 1884 et qui a agrandi le bel immeuble. De ses fenêtres il discerne le jardin d'Elodie Ménéret. « *Il y a quelque chose qui cloche* » disait-t-il, n'ayant pas eu connaissance qu'un legs avait été fait à madame Mercier ! Il voyait parfois les deux sœurs danser autour d'un massif de dahlias en lançant des cris insupportables tandis qu'une autre accomplissait d'étranges rituels quasi religieux !



Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont



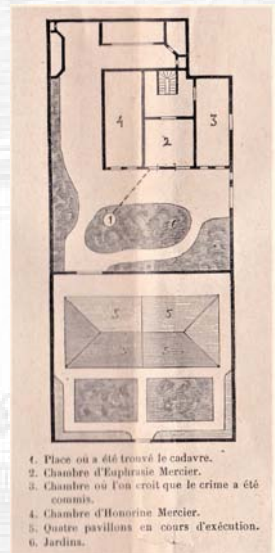
Des on-dit continuent à circuler dans le village au sujet de la disparition de la belle Elodie. Madame Mercier n'a-t-elle pas dit qu'avec son frère et ses sœurs elle allait vendre le domaine et partir pour les Amériques ? L'intrigue devient pesante dans le pays ! Elodie a été tuée par un membre de cette famille haute en couleur qui frise souvent la folie, sans doute feinte, et enterrée dans le jardin ! « *Ça c'est sûr, morbleu !* »

En 1885, les Mercier frère et sœurs sont rejoints par deux jeunes personnes alliées à la fratrie ! Tout cela parvient aux oreilles du chef de sureté, M. Koehn. Au cours de son enquête sur la disparition d'Elodie il reçoit un jour du fils d'Honorine Mercier, Alphonse dit Châteauneuf, une dénonciation écrite contre sa tante et sa mère. Cet homme âgé de 25 ans avait déserté en 1882 et s'était réfugié en Amérique avant de revenir en France. Ce dernier vit avec Jeanne-Adèle, fille de Sidonie et habite Bruxelles. Cette dénonciation va permettre au chef de sureté d'agir immédiatement car Châteauneuf ayant appris que sa tante Euphrasie avait de quoi vivre, il alla la trouver. Mais il lui croyait qu'une petite aisance. Surpris de la voir propriétaire d'un immeuble « *remuant l'Or* » et faisait construire d'autres pavillons « *il questionna sa mère, ses tantes et finit par savoir la vérité. C'est ainsi qu'il découvrit la mort d'Elodie, qu'on prétendait réfugiée dans un couvent* ». Il ajoutait « *qu'il savait où le corps avait été enterré ; la façon dont Euphrasie avait su obtenir une procuration en allant dans la Capitale du Grand-Duché du Luxembourg chez M. Ransonnet, notaire, à qui elle se présenta avec les papiers de la victime comme étant Mlle Ménéret : comment elle continue à signer du nom d'Elodie Ménéret les reçus, quittances de rentes etc. qu'elle touchait ; c'est Adèle qui l'avait renseigné.*

Elle ne put lui dire comment Elodie avait perdu la vie ; il quitta Villemomble horrifié par le crime, selon lui elle avait été empoisonnée » disait-il. On se doute compte tenu du personnage que c'est plutôt parce qu'Euphrasie lui avait refusé l'argent qu'il réclamait pour se taire !

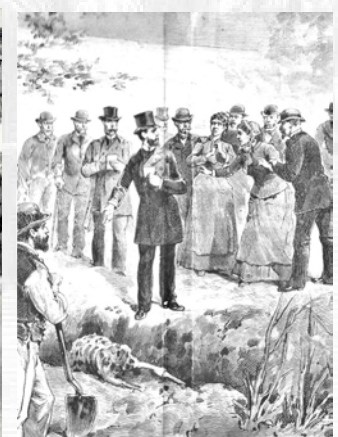
M. Koehn en fit part au Procureur de la République. Au cours du printemps 1885, celui-ci chargea un juge d'instruction M. Athalin de se rendre à Villemomble accompagné du commissaire de police de Vincennes, M. Bouteiller, et de plusieurs agents, muni d'un décret de perquisition. Il y avait dans la propriété beaucoup de monde ; deux architectes et un avoué occupés à des travaux d'expertise. C'était les entrepreneurs ayant construit les nouvelles villas. Ils étaient accompagnés des trois sœurs au fond du jardin. Le frère faisait des travaux de culture. Sur prescription, les terrassiers se mirent à l'ouvrage sur différentes parties du jardin. Honorine et Sidonie se précipitèrent en leur disant de ne pas aller plus loin « *Le démon, frère de Dieu* » disent-elles « *va vous plonger dans le monde des abîmes* ».

En creusant sous un parterre de dahlias ils découvrent des débris d'ossements dispersés. Le squelette est incomplet et semble en partie calciné ! Le frère et ses sœurs poussent des cris déchirants.



1. Place où a été trouvé le cadavre.
2. Chambre d'Euphrasie Mercier.
3. Chambre où l'on croit que le crime a été commis.
4. Chambre d'Honorine Mercier.
5. Quatre pavillons en cours d'exécution.
6. Jardins.

Place où a été trouvé le corps



Recherche et découverte du cadavre



Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont

Mais comment déterminer l'époque de l'enfouissement de ces morceaux de squelette ? Imperturbable Euphrasie Mercier affirma qu'à cet endroit il y avait autrefois un ancien cimetière. Un agent se rendit à la mairie et constata que sur un plan qu'on lui confia il y avait au lieu-dit un bois qui fut morcelé en 1852 puis acheté par un dénommé Martineau.

Des médecins furent convoqués, il s'agissait des docteurs Bronardel et Piedalu, jeune médecin à Villemomble, qui constatèrent que les ossements avaient été calcinés et brisés avant d'être mis dans la chaux.

Ils conclurent que la crémation ne remontait pas à plus de deux ans ! Alors que des fouilles continuaient dans le jardin, Euphrasie s'occupait placidement à cueillir des fleurs. M. Athalin, juge d'instruction l'invita à le suivre à l'intérieur de la maison afin d'y subir un interrogatoire. « *Avez-vous tué Elodie, dit le juge* » – « *Elle lui répondit que son amie était dans un couvent – Quel couvent ? – Pardieu, Je ne peux le dire, je lui ai juré ! Comment communiquiez-vous avec elle ? Ma foi ! je recevais de la pauvre Elodie des lettres disant qu'elle ne voyait pas de remède à son mal !* » Sceptique le juge se frotta le front et lui indiqua avoir reçu une lettre de M. Châteauneuf. Euphrasie se mit dans une fureur épouvantable. Plusieurs coups de cloches retentirent à la porte du jardin. Euphrasie s'adresse alors à M. Athalin « *On a sonné deux fois faites donc ouvrir, c'est peut-être madame Ménéret !* » Au bout de quelques heures le juge d'instruction inculpa le frère et les trois sœurs, mit les scellés et emmena le fourneau comme pièce à conviction. Euphrasie resta imperturbable tandis que ses sœurs criaient dans le char à bancs qui se dirigeait vers une prison parisienne. Le Procureur du Roi, accompagné par un agent de la Sureté de Paris a fait une descente chez deux personnes habitant Bruxelles au sujet du crime de Villemomble. Des papiers et des bijoux ont été saisis. On demanda si cela était nécessaire d'arrêter ces deux personnes alliées à la famille Mercier. Ces individus sont Mercier Alphonse dit Châteauneuf qui a dénoncé sa tante et sa cousine Adèle. On requerra leur consignation pour une éventuelle confrontation.

Le 10 septembre la Chambre du Conseil de Bruxelles a jugé que la demande de mise en liberté provisoire de

Châteauneuf et d'Adèle Mercier n'était plus recevable après la signification du mandat d'arrêt définitif d'Euphrasie Mercier.



L'arrestation



La prison Saint-Lazare à Paris où est incarcérée Euphrasie Mercier



Euphrasie Mercier dans sa cellule à Saint-Lazare
Source gallica.bnf.fr / BnF



Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont

Une nouvelle perquisition allait avoir lieu ainsi qu'une confrontation avec divers personnages au début de novembre 1885. C'était un jour gris, la Grande Rue était vide. La justice est arrivée dans la matinée emmenant Euphrasie. Elle avait été extraite de Saint-Lazare et conduite dans un petit omnibus de « *la Compagnie générale des petites voitures* ». Tout le long du trajet elle s'est montrée très gaie et causait de la façon la plus affable et châtiée avec les agents chargés de la surveiller. A 9 heures 30 elle était à Villemomble. En attendant les magistrats arrivés par le train elle s'est promenée dans le jardin. Ces derniers ont été reçus par le juge de Paix du canton de Vincennes puis sont allés déjeuner au Casino avant de se rendre à la « *Maison mystérieuse* » (sic). « *De son côté Euphrasie mangeait de bon appétit le repas qu'on lui avait apporté : un bouillon, un beefsteak et un peu de fromage !* ». « *L'inculpée a un chapeau rouge caroubier surmonté d'une plume et de fleurs, une voilette blanche, un spencer jaune bordé de noir et une jupe noire à volants, des souliers blancs* ».

On retourna les planchers, près d'une cheminée des taches graisseuses sont remarquées. Dans la cuisine le carrelage est inspecté, près de l'endroit qu'occupait l'ancien fourneau on remarque que des infiltrations se sont produites dans les interstices laissés par les carreaux. Il semble que du sang a coulé à cet endroit. Un architecte fait des expériences sur la nature des calcaires. Pendant ce temps le juge installé dans le salon entend différents témoins. M. Maréchal, Maître maçon à Montreuil, fit une déposition des plus intéressantes. Il raconta au magistrat qu'appelé par Euphrasie pour construire le mur qui sépare actuellement l'ancienne propriété d'Elodie des nouveaux bâtiments, il avait trouvé lors des fouilles faites pour les fondations une certaine quantité d'ossements. Il en avait prévenu madame Mercier qui lui avait donné l'ordre de les dissimuler dans la construction. Le fumiste a remarqué des traces étranges sur le fourneau, sans plus ! Un dentiste semble reconnaître la mâchoire d'Elodie à qui il a arraché une dent ! Il fut prouvé à Euphrasie qu'elle avait menti aux premiers interrogatoires. Elodie couchait non sur le devant de la maison mais dans une chambre derrière. On examina les draps et les couvertures du lit, les magistrats découvrent des taches de sang remon-

tant à deux ans environ et sur un bonnet de nuit des cheveux et du sang. Elodie aurait été assommée avant de se coucher ? On a également découvert une coupure du journal « *Le Figaro* » de 1881, cachée derrière un miroir, l'histoire détaillait un meurtre en Italie et la manière dont le cadavre avait été enterré dans le jardin ! D'autres descentes de justice à Villemomble sont jugées nécessaires !

Un char à bancs emmène tout le personnel au train de 6 heures 10. Une foule énorme suit au galop la voiture en hurlant des cris de mort contre Euphrasie. On fait monter l'inculpée dans un wagon, arrivée à Paris on la fit sortir par une porte autre que celle du public. Deux agents la ramènent à pied à Saint-Lazare (5). Les descentes à Villemomble vont se multiplier au cours du mois de novembre 1885 et il y aura une autre confrontation avec des témoins dont une avec la bonne de monsieur Gratien, Adeline Grillères qui va se révéler de la plus haute importance ! Monsieur Athalin a entendu également le facteur de la poste M. Laroche qui a déclaré « *qu'au cours de l'année dernière madame Mercier avait pris une pensionnaire pendant six semaines, une certaine dame Delaporte, et que celle-ci aurait, elle aussi disparu aux dires de sa fille qui la cherchait de tout côté !* Le témoin a déclaré tenir ces détails d'une des sœurs ! Lors de la première perquisition on avait saisi une somme de 77 000 francs de valeurs russes qui n'auraient jamais été en possession d'Elodie Ménétrez ! On se demande alors si ces valeurs n'appartenaient pas à la dame Delaporte qu'Euphrasie aurait fait disparaître de la même façon qu'Elodie ?

La confrontation a eu pour effet d'échauffer l'humeur d'Euphrasie. Ses sœurs ne vont parler que de la religion. L'une, Honorine dit avoir écrit au Pape, à l'archevêque de Paris. Elle aurait été entraînée par sa sœur Sidonie dans le délire mystique. Sidonie affirme « *avoir vu Dieu le père qui a un profil romain et de longs cheveux blonds qui lui avait dit qu'il ferait tomber sur la terre son bras armé de colère et que quelques jours plus tard la guerre éclatait !* »

Enfin il interrogea le domestique de monsieur Gratien, Adeline Grillères – « *Dans la journée du 22 avril, mademoiselle Ménétrez s'était présentée chez M. Gratien et elle lui exposa que tenant Euphrasie en défiance, elle ne voulait plus conserver ses bijoux et ses valeurs chez elle* » – Nous le savons déjà, mademoiselle Grillères – Alors ? « *Elle demanda à M. Gratien de venir faire l'inventaire avec elle puis de les emporter chez lui.*



Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemoblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont

Monsieur Gratien souffrant, il la chargea de se rendre le lendemain matin chez Mademoiselle Ménéret, afin de dresser une liste des objets qu'elle désirait lui confier. Pendant qu'avec Mademoiselle Elodie nous étions enfermées dans une pièce à écrire sur une feuille de papier l'inventaire des papiers et bijoux, Euphrasie fit de fréquentes apparitions dans le salon ou nous étions et observait avec infiniment d'attention la liste dressée par eux » - « Fichtre ! Pourquoi ne pas l'avoir dit plus tôt » dit le juge ? - « C'est que j'avais peur de Madame Mercier, parbleu ! - Vers 11 heures je quittais Elodie pour aller préparer le déjeuner de mon maître, mais en sortant de la maison, je glissais et me cassais la clavicle. Je fus obligée de prendre le lit. Le lendemain, mon maître s'est rendu chez Mademoiselle Ménéret pour lui annoncer la nouvelle et Euphrasie à sa vue, a brusquement fermé la porte d'entrée en lui disant qu'Elodie était partie en voyage » - « Bien ! ».

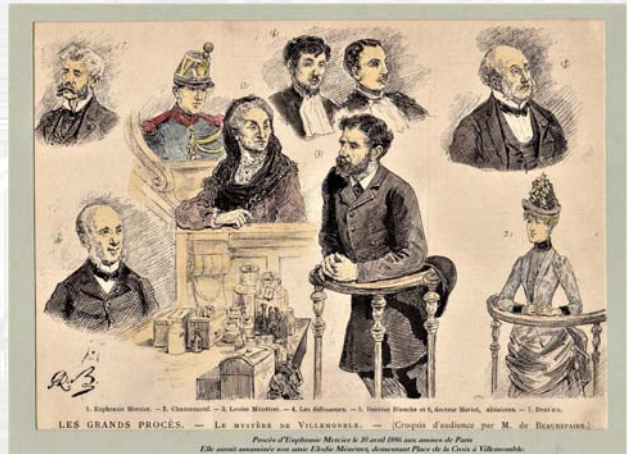
Le juge concluait alors que le crime devait avoir été commis dans la nuit du 24 au 25 avril ! En fin d'après-midi la même voiture est venue chercher les inculpés. « 500 curieux se pressaient devant le grille, certains assis sur le mur de clôture, d'autres commodément installés sur des échelles. Des huées formidables ont salué l'accusée à sa sortie criant « la veuve guillotine t'attend - A mort..... ».

Une commission dirigée par le docteur Le Grand de Salle a examiné l'état mental d'Alexandre Mercier et des deux sœurs Sidonie et Honorine. L'avis des médecins est que la folie est feinte. En conséquence ils ne seront pas conduits dans des asiles d'aliénés et les poursuites seront continuées contre eux !

Suivant des renseignements parvenus de Luxembourg, Mademoiselle Mercier a bien été dans cette ville avec l'intention d'acheter une propriété dans l'agglomération. L'hôtelier chez qui elle était descendue lui avait indiqué une belle maison à vendre place Guillaume et lui indiquait de se rendre chez M. Ransonnet, notaire. Elle se fit passer pour Mademoiselle Ménéret. Elle lui déposa un dépôt de valeurs et des papiers au nom de cette dernière. On a montré au clerc de Monsieur Ransonnet une photo d'Euphrasie qui a déclaré que c'était bien elle qui s'était présentée sous le nom d'Elodie Ménéret.

En avril 1886 va commencer le procès d'Euphrasie Mercier qui est accusée « d'avoir assassiné sa patronne Elodie Ménéret et de s'être emparée de sa fortune grâce à des détournements et à des faux ». Son frère et ses sœurs bien qu'un temps accusés de complicité sont enfermés dans une maison de santé, « L'Asile de Saint-Anne » comme ne jouissant pas de la plénitude de leurs facultés !

Emmenée en voiture de Saint-Lazare et écrouée à la Conciergerie, Euphrasie va comparaître seule aux assises de la Seine. Elle est défendue par l'avocat René Barrou assisté de M. Laguerre. Les débats vont durer cinq jours.



Procès d'Euphrasie Mercier

L'avocat général Banauton prononce le réquisitoire. Il démontre successivement qu'Euphrasie a assassiné Elodie Ménéret - qu'elle a volé Ménéret et a fait des faux en « écriture authentique » pour s'approprier la fortune d'Elodie.

L'avocat général affirme encore que madame Mercier est une femme intelligente, énergique et croyante. Elle fondera des fabriques et des magasins à Paris et en province qui feront faillite. Elle reste célibataire et est une femme travailleuse (...) Elle se trouvait ainsi à bout de ressources. Toutes ses entreprises avaient échoué. C'est ainsi alors que l'accusée cherche à se procurer par des moyens criminels la fortune qu'elle n'avait pu conquérir par le travail (...). « Comment a-t-elle accompli son crime ? L'a-t-elle empoisonné en forçant la dose du Laudanum ? - Peu importe elle l'aurait tuée et elle aurait brûlé son corps ». « (...) Et alors le but d'Euphrasie Mercier est de reconstituer cette fortune et elle y travaille pendant 30 ans avec une rare énergie. C'est une femme rusée (...) affirme l'avocat général dans sa conclusion » « je ne demande pas la peine



Les Amis du Château Seigneurial et du Patrimoine Villemomblois

Site Internet : <http://amischateau.free.fr>

Adresse Internet : amisduchateau@orange.fr

Publication : Michèle Dupont

capitale mais il faut que le jury retire pour jamais de la société cette dangereuse criminelle ! ».

René Barrou prend la parole (...) J'admets, si vous le voulez que ce sont les restes de Mlle Ménéret qui sont sur la table des pièces à conviction, que c'est Euphrasie Mercier qui a fait brûler son cadavre puis enterré les restes, mais où est la preuve de l'assassinat ? Il n'y en a pas ! Mlle Ménéret n'a-t-elle pas pu mourir de mort naturelle ou même volontaire ? Ne s'est-elle pas suicidée ? Et alors Euphrasie toujours cupide a voulu retenir la fortune à laquelle elle pouvait prétendre ».

Son avocat s'attache à faire ressortir l'hérédité de la folie dans cette malheureuse famille. « *Le père et la mère étaient des exaltés. Son frère et ses sœurs sont fous. Si Euphrasie ne l'était pas ce serait un miracle ! Quel crédit accorder au témoignage de Châteauneuf, ce cynique déserteur ?* » (...) « *Messieurs les jurés dans l'affaire qui vous est soumise nul ne saura la vérité, ni la défense ni l'accusation n'a fait la preuve du crime (...). Je demande l'indulgence du jury !*

Durant le procès Euphrasie, vêtue de sa jupe noire à volants et d'un chemisier plissé couvert par un châle « *reste renfermée dans les dénégations les plus absolues* ». Cependant quelques mots sortent de sa bouche pour dire « *Je demande à Elodie Ménéret de me pardonner* » ou bien dit-elle un jour « *qu'après avoir fait faillite son père lui était apparu pour la conseiller de reconstituer la fortune de la famille* ».

Le jury se retire, 56 questions lui ont été posées. Le verdict est affirmatif sur toutes les questions. Le jury accorde à l'accusée des circonstances atténuantes. Euphrasie écoute le prononcé de l'arrêt debout à son banc avec le plus grand calme. Le 10 avril 1886, La Cour après délibération condamne Madame Mercier à 20 ans de réclusion en raison de son âge.

Le frère et les sœurs ne seront pas poursuivis. Châteauneuf, son neveu et Adèle Mercier, un moment impliqués dans la poursuite comme complices sont parvenus à démontrer leur bonne foi (...).

A vous de juger !

Guy Martignon

1 - A cette époque Villemomble est une des localités de la banlieue les plus fréquentées pendant la belle saison. On y compte un certain nombre de coquettes villas entourées de jardins.

2 - Dans les années 1850, au numéro 23 de la Grande Rue se trouvait le Fief de Bon Recueil appartenant à la famille Poussin-Martineau. A quelques coquelicots de là, au 25 était le mur de la propriété de M. Chabot qui donnait place de la Croix. En 1870 il fut décidé de construire une nouvelle église pour remplacer celle construite en 1699 se trouvant précisément en face de la place du Village, devenue trop petite pour accueillir les paroissiens. Il fut décidé de l'élever à l'emplacement de la propriété de M. Chabot. Celui-ci refusant de la vendre, la commune procédait déjà aux formalités d'expropriation, quand survint la guerre de 1870 qui arrêta ces transactions.

3 - A cette époque il y a 2000 habitants à Villemomble, une gare et une quantité de guinguettes. Les villas ont des allures de château dans les anciennes rues percées dans les parcs morcelés au milieu du XIX^{ème} siècle.

4 - Le Laudanum est une drogue d'opium prescrite par les médecins pour calmer les douleurs.

5 - La prison Saint-Lazare (10^e arr.) est affectée aux femmes meurtrières. Les hommes sont incarcérés à la prison de la Grande Roquette (11^e arr.). Lieu des exécutions par la guillotine.

Sources : La bibliothèque de Génétanet - les journaux : « Le Figaro du 21/08/1885, N° 223 », « Le Moniteur universel du 11/09/1885 », « La Gazette nationale 11/09/1885 », « La Loi 30/08/1885 et 11/09/1885 », « Le Patriote 05/09/1886 », « La Gazette des tribunaux, 07/04/1886 (et suivants) », « Le Monde illustré 1886, N° 1516 », « La Lanterne, journal politique, 08/04/1886 » « Journal judiciaire 11/04/1886 », « Journal de Vaugones du 22/04/1886 », « Le Petit Parisien du 4/5/1886 », « Le Gaulois littéraire et politique du 11/04/1886 », « L'Echo Saumurois du 29/08/1886 » - Livre : « La contagion du meurtre - Paul Aubry - 1894 - Félix Alcan » - Film : Emission de télévision judiciaire de Pierre Desgraupes, Pierre Dumayet et Claude Barma : « L'Affaire de Villemomble », le 11/08/1958 - Photos gravures : Jean-Pierre Stanislas.



La place de la Croix aujourd'hui